

LES BRÈVES, 30 MAI 2024

Le croyez-vous...? Mai est déjà (presque) terminé et Juin cogne avec frénésie à nos portes!

Le 6 juillet également et les préparatifs du mini golf au **DUNND'S** et le Méchoui et danse arrivent à grand pas. Vous avez tous reçu un feuillet donnant les détails de l'organisation de cette journée. Il va sans dire que ceci exige une bonne dose d'organisation et nous sommes peu pour veiller à ce que tout roule sur des roulettes. Vous pouvez certainement aider toute l'équipe en respectant les dates limites d'inscription pour le **DUNND'S**, en arrivant à l'heure sur les lieux de l'activité et en effectuant les virements Interac au moment opportun. Merci à l'avance de nous aider à faire de cette journée un succès.

CONFLIT D'INTÉRÊT

Toujours très délicat d'amorcer une discussion sur les « conflits d'intérêts ». Je crois nécessaire de le faire ici tout simplement parce que j'ai entendu dernièrement, entre les branches, murmurer l'expression « conflits d'intérêt » et ceci m'a interpellée.

Manifestement, la question semble inquiéter certains d'entre vous...

Premièrement, il s'agit, ici, d'être extrêmement prudent dans les propos avancés... Tout d'abord, qu'est-ce qu'un conflit d'intérêt? « *...Une situation dans laquelle un agent public (ou un membre en règle de notre organisme, membre du CA\CE) a un intérêt personnel sur l'exercice impartial de ses fonctions* ».

Premier indice : des membres de la même famille qu'un membre en règle du CALO participent à une activité dite « corporative » et ne paient pas le moment exigé pour les invités. Il y a clairement ici « apparence » de conflit d'intérêt puisque ces personnes bénéficient d'avantages financiers auxquels ils n'ont pas droit. Cette situation peut définitivement être dénoncée à la hiérarchie tout en s'assurant que la « dénonciation » tienne compte du respect des droits fondamentaux des personnes visées, notamment du droit au respect de la vie privée.

Autre indice : le traiteur d'un de nos soupers est un membre en règle du CALO. Cette personne utilise ses fonctions administratives au sein du CALO pour se bâtir une liste de clients assurés. « Apparence » de conflit d'intérêt ? Certainement !

Maintenant, ce ne sont que des exemples qui montrent qu'il y a **peut-être** conflits d'intérêt. Il est nécessaire d'avoir la **preuve claire et précise** avant de dénoncer une telle situation. Il ne s'agit pas de ruer dans les brancards et de crier haut et fort au « conflit d'intérêt ». Il s'agit d'analyser, d'enquêter (et non pas de douter et/ou supposer)

et d'apporter les documents qui montrent sans l'ombre d'un doute l'existence d'un conflit d'intérêt.

Tout ça pour dire que tant que je serai à la tête du CALO en tant que Présidente, je n'encouragerai aucune charge ni accusation à l'endroit de qui que ce soit sans documents pertinents apportés en ce sens. Personne ne mérite de faire l'objet d'une telle supposition.... Nous pouvons douter, oui... Alors qu'est-ce qui nous fait douter ? Avons-nous vu, entendu, été témoin de gestes circonspects ? N'hésitez pas à en parler à un membre du CA\CE avant de propager des rumeurs qui pourraient être fort néfastes.

MATÉRIEL APPARTENANT À CALO

Pierre Décarie, avec son GROS camion, est allé récupérer tout le matériel qui appartenait au CALO chez une membre du club ...!!! Paraît-il que le coffre du véhicule était rempli... J'avoue avoir été quelque peu « frustrée »... Avoir su que tant de matériel était entreposé ailleurs, le club n'aurait pas dépensé tout près de 130\$ lors de la soirée du 4 mai! Toujours est-il que c'est la remise extérieure de Jeanne D'Astous qui est maintenant « bondée » ... Tout le matériel y est : gobelets, verres, chaudrons, tasses, nappes, décorations, etc. Merci à Pierre et à Jeanne. Ne reste plus qu'à répertorier et à classer tout ce qui a été récupéré.

DÉPÔTS POUR LE MÉCHOUI ET LA SOIRÉE DE NOEL

J'ai effectué deux dépôts dernièrement : un premier de **250\$** pour réserver la date et la préparation du Méchoui prévu le 6 juillet ainsi qu'un deuxième de **300\$** pour réserver la date du 14 décembre ainsi que le traiteur pour notre soirée de Noel. Inutile de préciser que le trou dans le compte bancaire s'élargit... Gloupssss!

NOUVEAUX MEMBRES

Nous en sommes maintenant à **114 membres**... Graduellement, le club prend de l'expansion et c'est super! C'est généralement le cas l'été... Les adhésions augmentent... les gens sortent davantage et participent plus aux activités. En revanche, l'hiver, le profil est différent! J'ai l'impression que les gens hibernent et ne ressortent que tranquillement, au printemps... comme les ours! Continuez d'en parler autour de vous et de promouvoir les couleurs du CALO!

Bienvenue aux nouveaux membres!

Claude Thérien

Yves Poirier

Jocelyn Martin

3 adhésions potentielles

Jean-Roger Lavigne

Suzanne Morissette
Jean-Louis Payant

ANIMATION DE LA PAGE FACEBOOK

Dans la perspective d'une gestion optimale d'un organisme sans but lucratif (OSBL) et d'augmenter le # d'adhésions, le CALO animera de nouveau la **Page Facebook** du club.

Il est nécessaire, ici, de faire la distinction entre le **groupe FB privé** dont le but est de créer et d'annoncer les activités récréatives destinés à la communauté adulte francophone de la région, membre en règle du CALO. La **Page Facebook**, quant à elle, est ouverte au public adulte francophone non-membre du CALO qui souhaiterait plus d'informations au sujet du club et/ou de ses activités. C'est en quelque sorte une autre porte d'entrée vers « *Qui nous sommes* »? Les demandes de renseignements seront dirigées vers le site WWW du club.

Pourquoi une page Facebook, demanderez-vous? Tout simplement parce que la clientèle - ainsi que ses besoins - ont changé au fil des décennies. Certains ne jurent que par Facebook; d'autres ne visitent que les sites WWW! Faisons un essai de 6 mois et évaluons par la suite... La page Facebook sera en ligne la première semaine de juin 2024.

SITE WWW DU CALO

Un gros MERCI au fils (Gabriel) de **Bernadette Tardif** qui a gentiment accepté de m'aider dans le nouveau design du site WWW et ce, tout à fait gratuitement. Ce sont des gestes authentiques qui me touchent profondément. Il me reste encore une question à Gabriel et le site sera prêt dès la première semaine de juin.

Design épuré, le site met en valeur la mission du club, soit « d'offrir aux membres une variété d'activités récréatives, culturelles et sociales correspondant à leurs goûts et à leurs intérêts ». La clientèle aura de l'information pertinente sur le renouvellement et l'adhésion ainsi que sur les principales activités « corporatives » du CALO. Vous m'en donnerez des nouvelles...

Bonne lecture,

Andrée Robertson, présidente
CA\CE CALO 2024